Mariage libéral-radical

Ces élections vont donc se dérouler avec pour toile de fond le prochain mariage des partis radicaux et libéraux/ppn. Devant la montée en puissance de l'UDC, mais aussi par suite de l'érosion de leurs propres électorats en Suisse romande et en particulier dans le canton de Neuchâtel, les deux formations de droite modérée ont engagé un processus de rapprochement qui ne sera pas totalement achevé avant les élections. C'est dans les villages que la démarche semble susciter le moins de remous, mais il y a toutefois certaines résistances qui pourraient créer d'éventuelles sécessions.

Cependant, c'est à La Chaux-de-Fonds que la droite se montre la plus divisée. Non pour des raisons idéologiques, mais pour des incompatibilités de personnes. Pour l'exécutif (fort de cinq sièges), le parti radical a déposé la candidature de Sylvia Morel, conseillère générale chaux-de-fonnière depuis une vingtaine d'années. Choix qui ne soulève pas d'opposition chez les «cousins» libéraux, mais en revanche suscite un véritable tir de barrage de la part de l'UDC. Celle-ci refusera tout apparentement avec les radicaux, en cas du maintien de la candidature de Sylvia Morel. Ce qui plonge les libéraux dans le plus profond embarras, car ils escomptaient instaurer un apparentement général entre les trois partis de droite. Du coup, les radicaux menacent d'aller à l'élection sans leurs alliés traditionnels libéraux, ce qui serait une «première» depuis une quarantaine d'années. Mais le risque est grand que les radicaux se retrouvent sur le carreau, faute d'obtenir le «quorum» de 10% exigé par la Constitution neuchâteloise pour être représenté au Conseil général, comme d'ailleurs au Grand Conseil ou parlement cantonal.

C'est dire que la gauche chaux-de-fonnière ne devrait pas se faire trop de soucis pour conserver ses trois sièges (deux socialistes et un popiste/communiste). Ainsi le conseiller national Didier Berberat et le grand argentier Laurent Kurth, tous deux socialistes, devraient être réélus aisément. La réélection de Jean-Pierre Veya (POP) est néanmoins plus problématique, car les Verts ne cachent pas leurs ambitions de placer à l'exécutif le président du Grand Conseil Patrick Erard.

À droite, Pierre Hainard (UDC et ancien radical) a fait ses preuves et devrait également passer aisément la rampe. L'attribution du deuxième siège de la droite relève en revanche de l'incertitude la plus totale. Restera-t-il en main libérale (après le désistement de la sortante Josette Frésard qui a repris la direction des Services industriels fusionnés des trois villes). Ou bien sera-t-il récupéré par les radicaux ou l'UDC, voire éventuellement par la gauche, scénario peu vraisemblable, mais pas tout à fait exclu.

Document Produced by deskPDF Unregistered :: http://www.docudesk.com